



# L'ARCHE

## SOUS L'ARC EN CIEL

# LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR  
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**

FRESQUE DU FOYER (détail étude) / Conception et réalisation CITÉCRÉATION / www.cite-creation.com



**60<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE :**  
LA SANTÉ / L'ACCOMPAGNEMENT / LES BRIC A BRAC  
**LE FOYER FACE A SES MUTATIONS (HISTORIQUE 1980 - 1994)**

**LA RÉFORME DES AGRÉMENTS**  
**"VIVRE ENSEMBLE"**  
**LYON AU TEMPS DE GABRIEL ROSSET**

**N°228**  
DÉCEMBRE 2010

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 04 72 76 73 53 / FAX 04 72 76 73 71  
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE / CCP 282629 D LYON / [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)



## HEBERGEMENT D'URGENCE

■ **CENTRE GABRIEL ROSSET**  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON  
191 PLACES

AS 365

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES**  
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON  
38 PLACES

365

■ **LE FOYER VILLEFRANCHE/S**  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
15 PLACES

365

■ **LA MAISON DE RODOLPHE**  
105 RUE VILLON / 69008 LYON  
40 PLACES

365



## ACCUEIL DE JOUR

■ **ACCUEIL LA MAIN TENDUE**  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
60 PERSONNES PAR JOUR

365

■ **ACCUEIL SAINT VINCENT**  
10 RUE BELLÈVRE / 69005 LYON  
90 PERSONNES PAR JOUR

365

■ **LA RENCONTRE**  
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON  
50 PERSONNES PAR JOUR

AS 365

■ **RELAIS SOS**  
90 RUE MARIUS BERLIET / 69008 LYON  
100 PERSONNES PAR JOUR

AS 365



## HEBERGEMENT D'INSERTION

■ **FOYER EUGÈNE PONS**  
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON  
25 PLACES

AS 365

■ **RÉSIDENCES LE « 85 »  
ET « LES HORTENSIA »**  
85 ET 68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON  
42 PLACES

AS 365

■ **RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE**  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE  
68 PLACES

AS 365

■ **LE FOYER VILLEFRANCHE/S**  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
28 PLACES

365

■ **RÉSIDENCE LE BORDEAUX**  
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON  
100 PLACES

AS 365

■ **ANTENNES FAMILLES**  
100 PLACES  
- 2 RUE DES SAULES  
38280 VILLETTE D'ANTHON  
- 8 BIS RUE FERBER  
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS 365

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES**  
12 PLACES  
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON

365

### CAPACITÉS D'ACCUEIL

■ **HEBERGEMENT URGENCE :**  
284 PERSONNES

■ **HEBERGEMENT INSERTION :**  
387 PERSONNES

■ **ACCUEIL DE JOUR :**  
300 PERSONNES PAR JOUR



## ATELIER D'INSERTION

■ **ATELIER POLYVALENT**  
9 POSTES  
58 QUAI GILLET / 69004 LYON

■ **ATELIER TRI OBJETS**  
7 POSTES  
58 QUAI GILLET / 69004 LYON

■ **ATELIER TRI TEXTILE**  
24 POSTES  
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ **ATELIER ENTRETIEN**  
NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE  
13 POSTES  
3 RUE PERE CHEVRIER / 69007 LYON

■ **ATELIER CUISINE**  
10 POSTES  
3 RUE PERE CHEVRIER / 69007 LYON

■ **ATELIER TRANSPORT**  
10 POSTES  
58 QUAI GILLET / 69004 LYON

■ **RECYCLERIES**  
3 POSTES  
DANS LES DÉCHÈTERIES  
DU GRAND LYON :  
- 82 AV. APOLLINAIRE / 69009 LYON  
- 29 ROUTE DE LA GARE  
69340 FRANCHEVILLE  
- IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

AS 365

## ACCOMPAGNEMENT

■ L'accompagnement est une **mission transversale** et une activité présente au cœur de toutes les autres.

AS 365





## SANTÉ

### LITS DE REPOS

12 PLACES

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



### POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



### LIEU HYGIÈNE

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



### GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

30 PLACES

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



## BRIC A BRAC

### BARABAN

130 BIS RUE BARABAN / 69003 LYON

### CROIX ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

### GUILLOTIERE

56 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

### OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD / 69600 OULLINS

### VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

### VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX

69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

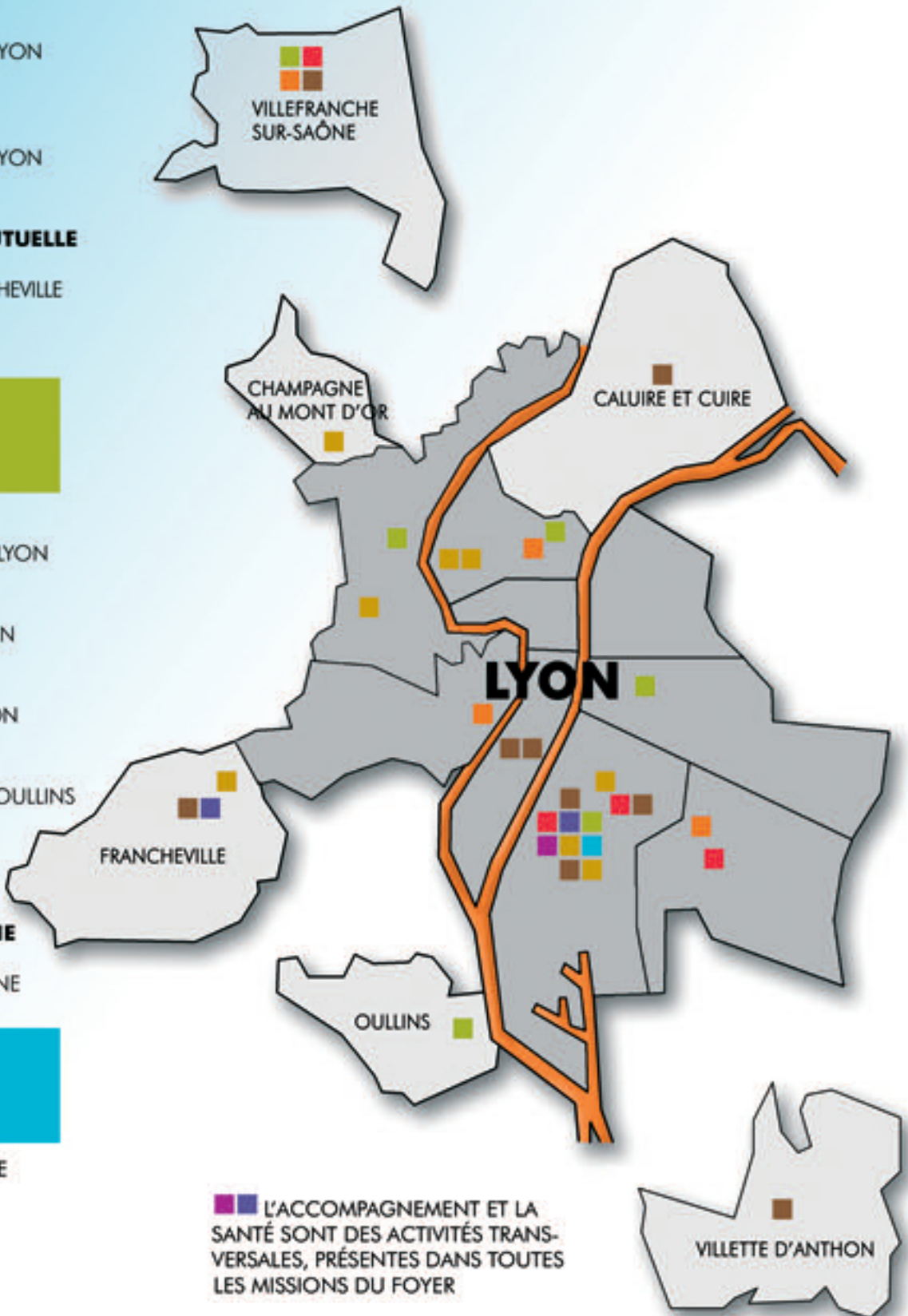


VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE  
DÉPARTEMENT DU RHÔNE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE

# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANS-VERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



ACCUEIL DE JOUR, FEMME ISOLÉE, COUPLE, FAMILLE, HOMME ISOLÉ, ACCUEIL INCONDITIONNEL, ACCUEIL SUR PRESCRIPTION, OUVERTURE PERMANENTE, RENFORCEMENT HIVERNAL, ORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, SANTÉ, ATELIER D'INSERTION, ACCUEIL AVEC ANIMAUX



→ **Benoît VIANNAY**  
Président

## 60 ANS, ET APRÈS ?

Pendant 60 ans, LE FOYER a mis en œuvre toute son énergie pour répondre aux besoins des plus pauvres. Au commencement, sous l'impulsion et le charisme d'un homme, Gabriel Rosset, ce fut - et c'est toujours -, l'hébergement d'hommes seuls à la rue, puis le logement des familles avec la réalisation de 1.500 logements qui ont contribué à la disparition des bidonvilles, l'accueil des rapatriés d'Algérie, la construction de structures d'hébergement pour les gens du voyage... Puis des ateliers d'insertion, un centre d'insertion pour jeunes, la trajectoire résidentielle pour des familles...

Tout ceci a pu être réalisé grâce au dévouement de milliers de bénévoles et de salariés et à la générosité d'un grand nombre de personnes, toutes animées, chacune à sa façon, par l'esprit de service, tel que le pensait notre fondateur : « le service des pauvres, c'est avant tout un contact, une présence et avec elle une pensée vécue et vivante de la fraternité humaine ».

## ET DEMAIN ?

Une série d'événements a marqué les 60 ans du FOYER tout au long de l'année. Pas tellement pour nous voter des satisfecit, mais plutôt pour alerter les consciences, éveiller l'opinion et ainsi montrer que le chemin pour éradiquer la misère est encore long et difficile, avec une société qui exclut tous ceux qui sont différents de soi.

Il y a de plus en plus de personnes en grande difficulté, d'origines très diverses, des personnes qui arrivent majoritairement d'Europe centrale et d'Afrique que l'on appelle les « migrants », les « réfugiés », les « déboutés », les « sans-papiers »... Ils ont tous un point commun, c'est d'être à la rue. Notre mission est de les accueillir et de nous adapter à leurs cultures, leurs modes de vie pour faciliter leur intégration et de leur proposer un parcours adapté. De plus, il faut répondre à des besoins spécifiques, comme l'hébergement de jeunes avec leurs animaux ou l'accueil de ceux qui refusent l'hébergement. En même temps, nous devons prendre en compte l'évolution des réglementations concernant les conditions de l'hébergement et l'accompagnement des personnes sans abri. De même nous sommes amenés à faire face à une diminution des subventions qui représentent la majorité de notre financement.

Nous sommes confrontés au dilemme suivant : faire avec moins, plus et mieux pour ceux qui se présentent à la porte du FOYER. Gabriel Rosset nous donne encore une réponse : « LE FOYER est une œuvre de charité, non pas parce qu'il apporte à des hommes dans le besoin un soutien matériel, encore moins parce que ceux qui le dirigent sont charitables, mais parce qu'il leur fait comprendre au contraire qu'ils ne sont pas assez charitables et qu'il les oblige à l'être davantage en vivant fraternellement avec ceux qu'ils reçoivent ».

Nous ne pourrions réussir pour les plus pauvres, qu'en agissant avec un esprit de pauvreté.

### REDACTION

#### Directeur de rédaction :

Benoît VIANNAY

#### Rédacteur en chef :

Benoît VIANNAY

#### Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Juliette DEWAVRIN /

Alexandre FREDERICQ / Sébastien GUTH /

Michel LÉVY / Annie PAPILLON /

Robert PIERRON / Jean-Louis ROCHER /

Paul VEYRIRAS

#### Ils ont collaboré à ce numéro :

Marie-Colette COUDRY / Monique ESCOFFIER /

Djida GRANGER / Marc LABORIE /

Noëlle PIERRE

#### Dépôt légal :

3<sup>e</sup> trimestre 2010

#### Directeur de la publication :

Benoît Viannay

#### N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

#### Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

#### Tirage :

26.000 exemplaires



## SOMMAIRE

Missions du FOYER	2/3
Editorial	4
Nous aider	23
<b>BREVES</b>	5
<b>VIE DU FOYER</b>	
Dispositif hivernal	6
Carnet	6
Vivre ensemble	16 à 17
Roms	17
Messe télévisée	18
<b>CAHIER SOCIAL</b>	
Réforme des agréments	7 à 8
Interview P. DE MESTER	8 à 9
<b>DOSSIER 60 ANS</b>	
Historique : troisième partie	10 à 12
La santé	13
Accompagnement	14
BRIC A BRAC	15
<b>CAHIER ECONOMIQUE</b>	
Les Arbres de la Solidarité	19
Servir LE FOYER	19
<b>SPIRITUALITE ET CULTURE</b>	
Lyon à l'époque de G.ROSSET	20 à 21
J.Donzelot (livre) et F.Asensio (CD)	21
Vivre au milieu des pauvres	22

ILLUMINEZ LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI  
EN PARTICIPANT AUX « LUMIGNONS DU CŒUR »

Voilà 158 ans que le 8 décembre rythme la fin de l'année lyonnaise.

Depuis 5 ans, le « Lumignon du cœur » posé sur le rebord des fenêtres prend place au cœur de la Fête des Lumières.

Cette année, Lyonnais et visiteurs seront invités à soutenir LE FOYER dans la réalisation d'une fresque lumineuse place Antonin Poncet (Lyon 2ème).

Pendant toute la semaine précédant la Fête des Lumières, 17 000 lumignons aux couleurs du FOYER seront vendus dans plusieurs points de la ville de Lyon au prix unitaire de 2 euros.

Le point d'orgue de cet événement sera la soirée du 8 décembre 2010 où les bénévoles allumeront 6 000 lumignons autour du logo de notre association.

LE FOYER a besoin du soutien de tous pour réussir cette manifestation au profit de ses activités de solidarité.



© VILLE DE LYON

**Vous pouvez participer à cet événement :**

- en souscrivant pour un lot de lumignons destinés à la fresque lumineuse place Antonin Poncet
- en achetant des lumignons à poser sur le rebord de vos fenêtres

**QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE DANS LE RHÔNE  
MARS 2011 (date non fixée)**

LE FOYER recherche de nombreux bénévoles pour cette manifestation très importante, la moitié du budget de l'association dépendant de la générosité sous toutes ses formes.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au standard de l'association (TEL. 04 72 76 73 53). N'hésitez pas à solliciter vos amis, vos proches pour participer à cet élan de solidarité ! ■

**FÊTES DE FIN D'ANNÉE AU FOYER**

■ **24 décembre :** Une soirée festive clôturera les 60 ans de l'association et une messe de Noël sera organisée au Centre Gabriel Rosset. Nous avons besoin d'environ 50 personnes pour l'accueil, l'échange, le dialogue, l'animation festive, et l'animation liturgique de la messe.

■ **25 décembre :** Chaque année, LE FOYER ouvre grandes les portes du Centre Gabriel Rosset le 25 décembre à midi pour offrir un repas de Noël aux familles (parents et enfants) ainsi qu'aux personnes isolées de la ville de Lyon. Nous avons besoin d'environ 50 bénévoles pour préparer les tables, accueillir les convives puis servir le repas et faire la fête... Le repas de Noël sera particulièrement festif, aussi faisons-nous appel à votre générosité pour financer ces 400 repas, à l'aide du coupon-réponse ci-dessous. Il est également possible d'offrir des dons en nature, des friandises, des objets de toilette ou des vêtements et des sous-vêtements pour hommes.

■ **31 décembre :** Bienvenue à tous les bénévoles qui désirent faire la fête le 31 décembre, avec nos amis du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Si vous avez des talents spécifiques d'animation, de chants, de jeux, ou autres activités récréatives, informez-nous !

**Comment nous aider pour ces fêtes de fin d'année ?**

■ En devenant bénévole : Téléphone du standard de l'Association : 04 72 76 73 53 - Mail : benevolat.fnds@wanadoo.fr

■ En offrant un Repas de Noël à 10 euros

J'offre : 1  2  3  4  ...  repas de Noël à 10 euros

## AGENDA

## → DÉBUT DÉCEMBRE

Distribution du **MESSAGE DU TEMPS DE L'AVENT** dans les paroisses.

## → 8 DÉCEMBRE

**LES LUMIGNONS DU CŒUR**, à partir de 18h00, Place Antonin Poncet (voir ci-contre).

## → DU 13 AU 17 DÉCEMBRE

**EXPOSITION BESOIN DE TOI(T) :** de « petites cabanes précieuses », réalisées par le collectif d'artistes SINGUL'ART seront exposées à la mairie du 8ème arrondissement de Lyon, 12 Avenue Jean Mermoz 69008 Lyon. Une vente aux enchères, dont une partie des bénéfices seront reversés au FOYER, aura lieu le 16 décembre.

## → 21 DÉCEMBRE

**FRESQUE DU FOYER (couverture) :** Dans le cadre de ses 60 ans, LE FOYER a souhaité s'inscrire dans la tradition lyonnaise des murs peints en affichant son identité et ses missions, tant pour les passagers que les salariés, les bénévoles et les donateurs. Une fresque sera réalisée par CITÉCRÉATION pendant le mois de novembre sur les murs du FOYER, 3 rue Père Chevrier Lyon 7ème. **L'inauguration** aura lieu le mardi 21 décembre à 11 h 30.

## → FIN DÉCEMBRE / DÉBUT JANVIER

**FÊTES DE FIN D'ANNÉE** (voir ci-contre).

## → MARS 2011

**QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE  
DANS LE RHÔNE** (voir ci-contre).

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU FOYER  
SUR WWW.FNDSA.ORG

# VIE DU FOYER

## DISPOSITIF HIVERNAL 2010-2011

→ Depuis plusieurs années, LE FOYER et les associations de prise en charge des personnes sans abri font valoir que la question du manque de places d'hébergement ou de logement se pose tout au long de l'année. C'est pourquoi 90 % des structures du FOYER sont ouvertes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.



LE CENTRE GABRIEL ROSSET

Photo GODONG Pascal DELOCHE

Pour autant, des moyens spécifiques demeurent mobilisés exclusivement pour la période hivernale.

Le plan froid est mort ! Vive le dispositif hivernal ! Ainsi l'Etat et les collectivités locales débloquent des crédits spécifiques cette année encore pour mettre à l'abri celles et ceux qui étaient sans solution d'hébergement aux derniers jours d'octobre. On en dénombrait 150 en moyenne au cours de cette période.

LE FOYER accompagne ce dispositif par l'ouverture de structures adaptées :

■ **Un Centre d'Hébergement d'Urgence** pour personnes isolées et couples à Villefranche-sur-Saône (**16 places**)

Cette structure intégrée au Centre d'Hébergement d'Insertion de Villefranche-sur-Saône remplace les modules d'hébergement précaires utilisés les hivers précédents. Les bénévoles de l'Accueil de Jour mitoyen assurent par ail-

leurs la restauration des usagers, 5 jours par semaine.

■ **Des chambres d'hôtel** à destination des familles à la rue et sur orientation du 115, numéro gratuit d'urgence (**45 places**)

LE FOYER prolonge cette action, menée l'an dernier, en finançant sur ses fonds propres cette capacité supplémentaire.

■ **Un Centre d'Hébergement d'Urgence** accueillant une population de familles, et pour la première fois, sur l'agglomération, des personnes avec animaux (**40 places**)

Réalisée grâce au soutien de M. Alain Mérieux et en partenariat avec les architectes de l'agence Patriarche and Co., La Maison de Rodolphe ouvre ses portes au cœur de l'hiver. Spécifiquement adapté à une population en marge, qui sont les personnes vivant à la rue avec des chiens, cet établissement poursuivra son action tout au long de l'année.

■ **Une Halte de Nuit** permettant d'accueillir, sans hébergement, les personnes qui refusent d'intégrer les Centres d'Hébergement d'Urgence (**30 places**)

Nous ré-initions l'expérimentation conduite avec succès l'hiver dernier, en accueillant sur des horaires élargis, de 21h à 6h, et dans des locaux plus spacieux et mieux équipés.

■ **En cas de froid extrême**, avec l'appui de la Croix Rouge et sur réquisition du Préfet, nous prenons en charge la gestion d'un gymnase municipal (**100 places**)

Ce dispositif exceptionnel est activé régulièrement et permet de « sauver » du froid des hommes, des femmes et des enfants vivant en squat et souvent inconnus de tous les services sociaux.

■ En partenariat avec l'Ordre de Malte, **l'Accueil de Jour Saint-Vincent**, situé dans le Vieux Lyon, ouvre ses portes tous les dimanches matin.

Fort du constat de son absolue nécessité ces deux derniers hivers, cet Accueil de Jour est le seul ouvert le dimanche sur l'agglomération de Lyon.

■ **Le 115 du Rhône** est renforcé par la présence en journée, de 8h à 22h, de deux écoutants supplémentaires afin de fournir un service plus prompt.

Cet hiver encore, LE FOYER sera présent dans la rue, sur le terrain, pour apporter des réponses concrètes et immédiates à celles et ceux, adultes comme enfants, confrontés, en plus de leur précarité quotidienne, aux rigueurs du temps et du climat. ■

Alexandre FREDERICQ

## CARNET

LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **Christian BENOIT**, Passager du Centre d'Hébergement d'Insertion La Chardonnière, décédé le 29 septembre 2010 à l'âge de 55 ans,

■ Monsieur **Jean-Rudy SINAYEN**, Passager du Centre d'Hébergement d'Urgence Gabriel ROSSET, décédé le 1<sup>er</sup> octobre 2010 à l'âge de 41 ans,

■ Monsieur **Pierre PARUTA**, Passager bien connu du Relais SOS et des autres passagers de l'Accueil de Jour, décédé le 14 octobre 2010 à l'âge de 50 ans,

■ Madame **Madeleine BOURGEAT**, bénévole au Service Quête, décédée le 5 septembre 2010, à l'âge de 63 ans,

■ Monsieur **Michel MONTALANT**, bénévole au Bric à Brac de la Guillotière, décédé le 15 septembre 2010, à l'âge de 60 ans,

■ Monsieur **Jules LECLERCQ**, Administrateur du FOYER de 1988 à 1997 en qualité de Trésorier, est décédé le 30 octobre 2010, à l'âge de 91 ans. Il a activement secondé le Président Paul Latreille. Quêteur régulier il est devenu au fil des ans gestionnaire de la Rue Cavenne, puis du Domaine de La Tour où il a pu réaliser de nombreuses actions pour la promotion sociale de tous les accueillis.

*Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.*

*LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a célébré la mémoire des passagers disparus, le 2 novembre devant les caveaux de l'association au cimetière de la Guillotière de Lyon.*

## IL Y A UN AN, JEAN COLSON, BÉNÉVOLE AU BRIC À BRAC DE VAISE, NOUS QUITTAIT.

Tout commence en septembre 1995 lorsque Jean, galeriste, débarque au FOYER. Il restera fidèle pendant 14 ans, au Bric à Brac de Vaise, jusqu'à son décès en octobre 2009.

Très attaché à sa famille, ses amis et au passé, Jean travaillait au Bric à Brac comme il était dans la vie : simplement, calmement et avec confiance.

J'ai eu la chance de travailler avec lui à partir de mars 2008 et il m'avait démontré que, même si cela peut paraître surprenant, travailler paisiblement permet d'aller à l'essentiel, et ce, malgré les sollicitations et les pressions. « Il ne se plaignait pas, nous dit sa sœur Jacquotte, il avançait... sans rien dire ». Si j'avais à définir mon collègue et ami, je commencerais par dire qu'il était un homme « épatant » et qu'il représentait admirablement l'image du bénévole « caritatif ».

Merci Jean !

Nicolas, avec Jacquotte Colson

# REFORME DES AGREMENTS : UN ENJEU MAJEUR POUR LE FOYER

CHANTIER DU FOYER DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

→ Inscrite dans l'article 2 de la Loi du 25 mars 2009, loi dite de Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion (MOLLE), la réforme du régime des agréments des activités conduites en faveur de l'hébergement et du logement des personnes défavorisées aura un impact sur le devenir de nombreuses actions du FOYER.



Jusqu'à présent, pour exercer leurs missions, les associations agissant en faveur du logement et de l'hébergement des personnes devaient être agréées pour chacune de leurs activités. Au total, ce n'était pas moins d'une trentaine d'agréments différents qu'il fallait obtenir.

Trop nombreux ? Trop compliqués ? Non conformes avec le Droit européen ?

Toujours est-il que la loi prévoit désormais **trois agréments** différents en fonction de la nature des activités exercées par les associations.

## LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

**Pour construire, réhabiliter des structures d'hébergement ou des logements** pour les familles, les personnes isolées que nous hébergeons et accompagnons au quotidien. Pour obtenir les subventions et les prêts qui permettront de financer ces nouvelles opérations ... LE FOYER devra obtenir l'agrément **maîtrise d'ouvrage** délivré par le Ministre en charge du logement.

C'est parce qu'il était agréé pour ce type d'activités que LE FOYER a

pu réaliser cette année le site de Villefranche-sur-Saône (voir Arche N° 227), site où sont désormais regroupés 15 places d'Hébergement d'Urgence, 28 nouvelles places d'Hébergement d'Insertion, un Accueil de Jour et un Bric à Brac.

LE FOYER a toujours été un bâtisseur, cela fait partie de ses missions.

Dans l'avenir, si LE FOYER, souhaitait rénover certains de ses lieux d'hébergement, il lui faudrait disposer de cet agrément **maîtrise d'ouvrage** ! Le dossier de demande d'agrément a donc été remis au Ministère ainsi qu'au Comité Régional de l'Habitat au début du mois novembre.

LE FOYER a cherché à démontrer sa capacité à mener à bien ce type d'opérations. Il a également mis en avant les compétences techniques et l'expérience de gestionnaire de l'équipe des bénévoles et salariés en charge du maintien du patrimoine immobilier de l'association.

## L'INGENIERIE SOCIALE, FINANCIERE ET TECHNIQUE

Le deuxième agrément concerne l'ingénierie sociale, financière et technique. Il recouvre notamment

nos **activités d'accompagnement social des personnes isolées, des familles vers et dans le logement**. C'est grâce à cet agrément que nous pourrions continuer :

- à gérer et suivre les dossiers des personnes ayant fait une demande dans le cadre du Droit Au Logement Opposable ;
- à rechercher des logements ;
- et à participer aux commissions d'attribution HLM.

LE FOYER recherche avec et pour les personnes qu'il accompagne « la meilleure sortie possible ». Le logement est l'une des composantes essentielles d'une réinsertion réussie. Pour que cette réinsertion s'inscrive dans la durée, il est souvent nécessaire de mettre en place un accompagnement avant et dans le logement.

Ce qui est réalisé au sein du service Action Familles au FOYER est une bonne illustration de cet accompagnement. Chaque année, ce sont 100 familles qui accèdent au dispositif du FOYER avec pour objectif d'acquiescer les moyens d'être et de rester dans leur logement.

SUITE AU VERSO →



## L'INTERMÉDIATION LOCATIVE, LA GESTION LOCATIVE SOCIALE

Enfin, l'intermédiation locative et la gestion locative sociale font l'objet du troisième agrément pour lequel nous sommes également concernés. En effet, au FOYER, nous recherchons en permanence des **logements en location** pour les personnes que nous accompagnons que ce soit dans le parc HLM ou dans le parc privé. Bien souvent, dans un premier temps, c'est LE FOYER qui est le locataire officiel de ces appartements et studios.

Cet agrément est également important parce qu'il nous autorisera à continuer de gérer des lieux comme la Résidence des Hortensias qui est un point d'étape vers le logement autonome pour nos passagers en insertion. Nous mettons à disposition des personnes que nous accompagnons, des appartements dans lesquels elles sont confrontées à la réalité de la gestion et l'entretien quotidien de leur lieu de vie tout en bénéficiant de l'accompagnement du FOYER.

Ces deux derniers agréments ont été demandés par le dépôt des dossiers nécessaires à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Rhône, à la fin du mois d'octobre.

Concluons cette remise à plat des autorisations administratives comme **l'opportunité qui nous est donnée de voir reconnue la qualité et la diversité de nos actions** au sein d'un secteur particulièrement complexe et pour des publics toujours plus en demande. ■

J.D.

## QUESTIONS À

# PHILIPPE DE MESTER

## DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OPAC DU RHÔNE

Philippe DE MESTER est né à Calais, il est âgé de 54 ans et père de 2 enfants. Il a été nommé Directeur Général de l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) du Rhône en 2009.

Préfet, il était depuis 2004 Directeur Régional Rhône-Alpes de Réseau Ferré de France.

Ancien élève de l'ENA, il a été successivement Directeur de Cabinet du Préfet de La Manche, de Guadeloupe et Secrétaire Général de la Préfecture du Tarn, puis Directeur de cabinet du Directeur Général de l'Administration au Ministère de l'Intérieur.

Précédemment Préfet de Mayotte, puis des Alpes de Haute-Provence, Philippe DE MESTER a également occupé les postes de Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Alsace, puis de Directeur Général des services du Conseil Régional de Haute-Normandie. ■



### L'ARCHE : Bonjour Monsieur DE MESTER. Pourriez-vous vous présenter aux lecteurs de L'ARCHE ?

**Philippe DE MESTER :** J'ai pris mes fonctions de Directeur général de l'OPAC DU RHÔNE en juillet 2009 après avoir été directeur régional de Réseau Ferré de France Rhône-Alpes Auvergne.

Depuis 30 ans, dans mes différentes fonctions, je me suis toujours efforcé de contribuer au bien-être de nos concitoyens, à la justice sociale et à l'égalité, au respect des valeurs qui fondent notre société. Et c'est dans cet esprit que je pilote l'OPAC DU RHÔNE.

### L'ARCHE : Quelles sont les missions de l'OPAC DU RHÔNE ?

**PDM :** L'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) du Rhône, a été créé en 1920 par Laurent Bonneval pour apporter un habitat de qualité aux familles modestes et contribuer au

droit au logement des plus défavorisés.

90 ans plus tard, ses 970 collaborateurs poursuivent cette mission d'intérêt général et apportent confort et sécurité à 90.000 personnes sur l'ensemble du département du Rhône.

Pour répondre efficacement aux besoins des clients-locataires, nous nous appuyons sur un réseau de 16 agences, regroupées au sein de trois directions territoriales. Plus de deux tiers de nos équipes sont présents sur le terrain grâce notamment aux agents de résidence qui constituent le premier interlocuteur des clients-locataires.

Avec le soutien financier du Conseil général, l'OPAC DU RHÔNE construit également des résidences collectives ou individuelles en veillant à la mixité sociale. Il répond aux besoins de publics spécifiques tels que les personnes âgées, handicapées, les étudiants... dans des structures conçues sur mesure. Il contribue aussi à améliorer le cadre de vie des habitants en réalisant des





CITÉ DE LA S.A. D'HLM G. ROSSET À VILLETTE D'ANTHON

opérations d'aménagement et de renouvellement urbain comme dans le quartier de La Duchère. Il permet enfin aux personnes d'accéder à la propriété.

### **L'ARCHE : Quel est le devenir de la SA d'HLM Gabriel ROSSET ?**

**PDM :** La SA d'HLM Gabriel Rosset, fondée en 1972 par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, était en très grande difficulté financière en 1999, avec un patrimoine en fort mauvais état nécessitant d'importants travaux de mise aux normes et d'amélioration pour ses occupants.

Pour répondre à cette problématique, un partenariat entre l'OPAC DU RHÔNE et la SA d'HLM Gabriel Rosset a abouti début 2005. Les familles hébergées par la SA sont aujourd'hui prises en charge et accueillies dans des logements désormais pleinement gérés par l'OPAC DU RHÔNE, et implantés dans la région lyonnaise.

Onze années ont été nécessaires pour réaliser le plan de

sauvetage ainsi qu'un important travail d'amélioration des immeubles et de rationalisation de la gestion.

Les trois principaux actionnaires (le Département du Rhône, l'OPAC DU RHÔNE et LE FOYER) travaillent activement pour garantir la pérennité du patrimoine et la satisfaction des locataires actuels.

L'objectif est aussi d'assurer un parcours résidentiel aux passagers du FOYER.

La SA d'HLM Gabriel Rosset ne dispose pas de logements libres en

grand nombre. Pour cette raison, l'OPAC DU RHÔNE propose tout naturellement des logements HLM afin de réaliser ce parcours d'insertion par le logement soit sous la forme de logements « en antenne Familles » gérées par LE FOYER, soit sous la forme de logement HLM attribués directement aux passagers autonomes.

### **L'ARCHE : Quels sont les liens qui unissent l'OPAC DU RHÔNE et LE FOYER ?**

**PDM :** Les liens qui unissent LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et l'OPAC DU RHÔNE sont multiples, et ce, depuis longtemps.

Ceci passe par la mise à disposition de fonciers pour réaliser des immeubles HLM en passant par le partage de l'actionariat et de la gestion de la SA d'HLM Gabriel Rosset, jusqu'à la convergence des points de vue et d'actions pour assurer un parcours résidentiel aux passagers du FOYER sous différentes formes.

Avant tout, les liens reposent sur la volonté des hommes et des femmes de travailler ensemble pour trouver des solutions concrètes face aux accidents de la vie que peuvent rencontrer nos concitoyens ! ■

## **LE CONTEXTE ET LA SITUATION DU LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE ET DANS LE RHÔNE**

- 4 millions de logements dont près d'un tiers construits après 1985 constituent le parc des organismes HLM. 10 millions de personnes vivent dans ce parc social.
- 50 % des logements sociaux sont en Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- 1,2 million de demandes de logement sont en attente (dont 550 000 émanent de personnes déjà locataires).
- Près de 60% des ménages logés par les organismes HLM ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds exigés pour y entrer.
- 33% des ménages français peuvent prétendre à un logement social.
- 55 000 demandes de logements sont en cours dans le Rhône.

## DOSSIER 60 ANS

## HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

## TROISIÈME PARTIE : 1980 - 1994

## LE FOYER FACE A SES MUTATIONS

## ■ 1980

- **VÉNISSIEUX** : La SA d'HLM du FOYER construit un immeuble de 20 logements pour des harkis.

- Des **colonies** pour enfants et des **séjours vacances** pour familles sont organisés.

- La SA d'HLM lance un vaste **plan de rénovation des logements** des cités du FOYER (constructions en dur, isolation, chauffage individuel...).

## ■ 1982

- **CALUIRE** : Un Atelier d'Insertion est créé à l'Orangerie : le Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) nommé « Centre Gabriel Rosset ».

- LE FOYER crée un poste de directeur et embauche **Marie-Thérèse Martinetto**

## ■ 1983

- L'Asile de nuit a réalisé **37.500 nuitées**.

- Il existe 3 foyers pour migrants, 1 foyer pour familles et 1 foyer pour femmes.

- La SA d'HLM et LE FOYER comptabilisent 80 cités qui offrent **1.500 logements** à des familles (environ 4.500 enfants).

Seule, une demande de logement sur 15 peut être satisfaite.

## ■ 1984

Des **travaux d'amélioration** de l'accueil des Passagers au 3 rue Père Chevrier (Lyon 7ème) sont entrepris.

## ■ 1985

- L'Asile de nuit qui accueille les personnes sans-abri rue Père Chevrier change de nom et devient **Le Centre d'Hébergement de Nuit**. Le centre a accueilli au cours de l'année **2.049 personnes**, ce qui représente 41.430 nuitées.



COLONIES DE VACANCES - DOMAINE DE LA TOUR - 1980



ATELIER D'INSERTION À L'ORANGERIE - CAVA GABRIEL ROSSET - 1982



CALUIRE LA ROCHETTE - MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES - 1986



VACANCES FAMILLES À MARSEILLE - 1986





LES CERISIERS À SAINT CYR AU MONT D'OR - 1987



CENTRE D'HÉBERGEMENT RUE PÈRE CHEVRIER - 1989



L'ABBÉ PIERRE RENCONTRE LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION LORS DE PORTES OUVERTES AU FOYER - 1988

■ 1987

- **Paul Latreille** est élu Président de l'association.
- LE FOYER contribue à la fondation de la **Banque Alimentaire du Rhône**.

- Des formations sont organisées en vue de **l'insertion ou de la réinsertion** des publics : chantiers pour des personnes en contrats TUC ou TIG (Travaux d'Intérêt Général), stages de formation pour obtenir le Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur au Domaine de la Tour, stages de surveillants de baignade, secourisme, soutien scolaire dans 17 cités...

■ 1986

- **OULLINS** La Saulaie : les 30 chambres meublées sont transformées en 19 appartements.
- **CALUIRE** : à La Rochette, une **Maison d'accueil et d'accompagnement pour personnes âgées** est créé pour 60 personnes. Elle héberge des hommes, des femmes et des couples.

- LE FOYER reçoit des personnes en insertion avec un **contrat TUC** (Travaux d'Utilité Collective).

- Le Centre d'Hébergement de Nuit de la rue Père Chevrier devient le **Centre d'Hébergement et d'Orientation** (in l'Arche n°133) : « Mettons-nous dans la peau d'un Passager. Comment peut-il se présenter dans sa recherche de travail en donnant une adresse telle que l'Asile de nuit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ?... »

■ 1986

**Le Pape Jean-Paul II** se rend au Prado rue Père Chevrier, à côté du FOYER. Le Président du FOYER, Marcel Plauchu peut l'aborder et lui recommander « *Les 200 sans domicile fixe, les 150 employés, et les 10.000 locataires du FOYER...* »

■ 1988

- Des **portes ouvertes** sont organisées en présence de l'Abbé Pierre.
- **VILLEURBANNE** : La SA d'HLM du FOYER réhabilite la Cité Vert Buisson.
- **LYON 9ème et 4ème** : réhabilitation de 27 logements.

DEMOLITION DU 43 RUE CLUZAN DEVANT LE 3 RUE PÈRE CHEVRIER AFIN D'INSTALLER DES CONSTRUCTIONS MODULAIRES - 1990



SUITE AU VERSO →

# DOSSIER 60 ANS

## ■ 1989

Mise en place au FOYER de la **gestion accompagnée du RMI** (Revenu Minimum d'Insertion).

## ■ 1990

- **LYON 3e** : 216 rue Paul Bert, restauration et création de 6 logements.

- **Motion du Conseil d'Administration du FOYER** qui constate que le nombre de sans-abri s'accroît chaque année. Il se déclare prêt pour la reconstruction du Centre d'Hébergement et d'Orientation, et lance un appel pressant aux pouvoirs publics pour un accueil plus humain.

## ■ 1991

- **André Ballarin** est nommé directeur

- Une grande **campagne de sensibilisation** est réalisée avec l'appui de l'Abbé Pierre et Richard Bohringer. A Noël, une Messe est célébrée à la Halle Tony Garnier.

- **LYON 7e** : réhabilitation d'un immeuble rue Cronstadt par la SA HLM.

## ■ 1992

- LE FOYER, Emmaüs, Darty et Seb... créent l'entreprise d'insertion Envie Rhône.

- **VÉNISSIEUX** : réhabilitation par la SA d'HLM de 25 logements dans un immeuble.

- Des **meublés d'urgence de dépannage** sont aménagés pour des familles. 14 familles sont accueillies.

- 1.907 Passagers ont été accueillis pendant l'année au Centre d'Hébergement rue Père Chevrier, ce qui représente 53.100 nuitées.

## ■ 1993

- **Paul Peillon** est élu Président

- LE FOYER rédige une **Charte des bénévoles**.

- Suite aux difficultés financières du FOYER et les tensions relationnelles avec la SA d'HLM : **constitution d'un G.I.E.** (Groupement d'Intérêt Économique) pour la gestion des patrimoines immobiliers du FOYER et de la SA d'HLM, et mise en place d'un **plan de redressement**.

- Ouverture du **Bric à Brac de la Guillotière** (Lyon 7ème).



ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ENFANTS - L'ÉQUIPE ANTOINE MARTEL - 1990



L'ATELIER D'INSERTION CUISINE EN 1990



MESSE DE NOËL DU FOYER A LA HALLE TONY GARNIER - 1991



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AVEC L'APPUI DE L'ABBÉ PIERRE ET DE RICHARD BOHRINGER - 1991



REMPLACEMENT DES DORTOIRS DU CENTRE D'HEBERGEMENT PAR DES CABINES INDIVIDUELLES - 1994

## ■ 1994

- La Société HLM du FOYER devient la **SA d'HLM de la Région Lyonnaise Gabriel Rosset**.

- Au Centre d'Hébergement du 3 rue Père Chevrier, les dortoirs sont rem-

placés par des **cabines individuelles**. Pendant le temps des travaux, importants, l'accueil des Passagers a pu se faire sans interruption grâce à l'installation dans la cour de constructions modulaires. ■

A SUIVRE...



## LA SANTÉ



DOCTEUR JEAN PAUL JOSSEYRAND - BÉNÉVOLE À VILLEFRANCHE

→ Il est probable que si l'on interrogeait les lecteurs de L'Arche sur les missions du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, assez spontanément une majorité d'entre eux évoquerait l'Hébergement d'Urgence, tant est ancrée dans l'inconscient collectif l'idée que notre association s'assigne pour objectif de donner un toit et un repas chaud aux Passagers accueillis. Mais il est un des métiers du FOYER qui est particulièrement méconnu : les activités de Santé.

Birgit JONCHERAY, responsable de ce secteur, a accepté de répondre pour L'ARCHE aux questions de Michel CATHELAND.

**Michel Catheland :** Quelles sont les missions de l'action de Santé au FOYER ?

**Birgit Joncheray :** Nous devons tout d'abord diagnostiquer, faire une évaluation de l'état de santé des Passagers mais aussi soigner. Nous apportons les petits soins immédiats que requiert leur état de santé, ce que nous nommons familièrement la « bobologie » ; ça va du traitement des plaies aux traitements sur ordonnance en passant par les affections cutanées et les petites infections diverses. Nous suivons aussi les traitements médica-

menteux pour les passagers très déstructurés qui sont incapables de gérer leur traitement de façon autonome.

Il nous faut également coordonner l'accès et le maintien des Passagers concernés aux soins médicaux et aux examens du droit commun en lien avec les hôpitaux, les maisons de cure, de repos, de retraite, les laboratoires, et avec nos réseaux partenaires (Rue Hôpital, le Samu Social 69, l'interface SDF, les Lits Halte Soins Santé...). Une autre de nos tâches consiste à organiser et coordonner les interventions d'infirmier(ère)s libéraux(ales) et d'aide-soignant(e)s pour ceux qui sont hébergés sur les sites de stabilisation en long séjour et qui ont besoin de soins permanents.

**MC :** Birgit, quels sont les moyens humains dont vous disposez pour mener à bien ces diverses tâches ?

**BJ :** Comme pour toutes les activités du FOYER, le secteur Santé est animé tout à la fois par des bénévoles et des salariés. Selon les moments, ce sont huit ou neuf médecins et une dizaine d'infirmières - tous bénévoles - qui interviennent, essentiellement au Pôle Santé du Centre Gabriel Rosset. Concernant les salariés, nous avons trois infirmiers (deux dames et un homme) et un aide-soignant, tous les quatre à temps complet.

Mais nous assurons aussi des permanences d'infirmières ou infirmières-médecins au Relais SOS, à La Chardonnière (où se trouvent les lits de repos) à l'Auberge des Familles à Gerland, à Villefranche-sur-Saône... et prochainement à La Maison de Rodolphe. Nous prévoyons d'élargir ces permanences par des interventions qui nous permettraient de présenter des thèmes d'information, dans un objectif de prévention.

**MC :** J'ai observé parfois que les personnes du Pôle Santé aidaient les passagers à prendre leur douche ? Pourquoi ?

**BJ :** En effet, nous parlons de douches accompagnées (il s'agit là simplement d'aider le Passager qui en a besoin) ou de douches médicalisées (nous apportons alors les soins requis.)

**MC :** J'ai entendu dire qu'à la Maison de Rodolphe, des Passagers seraient accueillis avec leur chien et qu'un service vétérinaire serait mis à leur disposition ?

**BJ :** C'est vrai. Un vétérinaire bénévole, accompagné par des élèves de l'École vétérinaire s'occuperont des problèmes de santé des fidèles compagnons de nos Passagers.

**MC :** Nous avons beaucoup parlé, Birgit, des soins apportés au « corps » de nos Passagers, mais ils sont « corps et âme »... Que fait LE FOYER pour gérer les difficultés et pathologies mentales de ceux que nous accueillons ?

**BJ :** Il y a tout d'abord l'accompagnement réalisé par Vincent Charvolin, psychologue au FOYER, Le Groupe d'entraide Mutuelle à La Chardonnière mais aussi le travail qui se fait en lien avec Interface SDF : deux médecins psychiatres et deux infirmiers interviennent en fonction de nos demandes.

**MC :** Souhaitez-vous rajouter quelque-chose ?

**BJ :** Oui, qu'il est impossible de faire un projet d'accompagnement pour un Passager en faisant abstraction de son état de santé. Nous nous intéressons à « toute la personne » de ceux que nous recevons au FOYER.

Merci, Birgit ! ■

## DOSSIER 60 ANS

## PARLEZ-NOUS DE L'ACCOMPAGNEMENT...

→ J'en cherche une définition et la trouve aisément dans le rapport d'activité :

*Mission : affirmer un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...) caractérisé par le respect de la dignité de la personne. L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.*

**S**i cet aspect se retrouve au sein de toutes les activités, alors, pour illustrer mon propos, j'ai choisi le témoignage d'une bénévole de l'Action Familles, Adeline DENAMBRIDE, et un texte de Camille BOUVIER, adjointe à la responsable des Accueils de Jour du FOYER.

Accompagner est synonyme de marcher à côté, guider, faire équipe, joindre, escorter, faire conduite. Le contraire serait abandonner, laisser seul, laisser tomber, faire à la place de...

Donnons la parole à Adeline : « Je rencontre Mme C. depuis maintenant quelques mois à raison d'une visite par semaine. Le but de ces visites est, dans l'absolu, de lui faire acquérir des connaissances relatives à une vie sociale, citoyenne et personnelle qui lui permettront d'accéder à une autonomie dans la gestion de sa vie. De ce fait, nous examinons ensemble les modalités utiles à connaître pour avoir accès à un logement, des données relatives à la citoyenneté et un accompagnement à l'éducation parentale.

Les liens qui se tissent au cours de ces rendez-vous successifs permettent à la personne, outre l'amélioration de ses compétences cognitives, d'être insérée dans une vie sociale. De par la pratique de la langue que nos conversations supposent, de par les sujets personnels que nous évoquons, par les questions qui nous sont posées, la personne accompagnée développe ses qualités sociales, de communication, et cela dans un cadre convivial et chaleureux. La confiance qui s'instaure lors de ces rencontres lui permet également de trouver du réconfort dans le fait d'être écoutée comprise et soutenue. »

Dans l'hébergement d'insertion, l'accompagnement est réparti entre chaque membre de l'équipe, travailleur social ou bénévole... Pour ce dernier, il se situe dans la mise en place d'un lien entre l'accueilli et la société civile, par exemple.

« Arrivée depuis peu en France, Mme C. ne connaît pas encore beaucoup de monde, hormis quelques mamans qu'elle rencontre à la sortie de l'école. Les difficultés qu'elle a en français la gênent et l'empêchent de s'exprimer, d'autant plus qu'elle n'ose pas prendre la parole. Alors très souvent, elle retient des mots et expressions qu'elle entend de la part de ces mamans et me demande de les lui expliquer. Ainsi, une fois, elle me demande ce que veut dire « quoi de neuf » me précisant que l'une de ces mamans lui demande cela tous les matins et qu'elle ne sait pas quoi répondre, sans oser non plus demander. Où donc, hormis dans la relation que nous nous proposons d'établir, peut-elle trouver l'écoute et la réponse à ces questions ? »

### ÊTRE TOTALEMENT À L'ÉCOUTE

Être totalement à l'écoute, en empathie, en capacité à être proche de l'accueilli... pas si facile, douloureux parfois, mais tellement vrai... écoutons Camille :

« Lorsque l'on travaille avec un public extrêmement désocialisé, qui vit à la rue, qui connaît l'errance, la souffrance psychique, les maladies de l'alcool et autres dépendances, cela nous conduit toujours à revoir notre mode de relation.

Accepter de modifier nos codes, nos principes... Entrer dans le monde de l'autre est un pas vers lui, vers son humanité.

Cet exercice d'aller vers l'autre, d'essayer de le toucher (au sens propre comme au sens figuré), véhicule la notion-même d'humanité.

C'est d'ailleurs ce que la simple présence des bénévoles dans notre monde associatif apporte : « je suis là parce que vous en valez la peine et que je vous vois ».

Cette relation est un combat pour les accompagnants, combat qui est d'abord celui de la lutte contre la déshumanisation. S'ils devaient se laisser impressionner ou décourager par la différence des codes, des normes et des modes d'être, les accompagnants renforceraient la personne accueillie dans sa certitude de ne pas appartenir à la même société. Ne pas réduire l'autre à son simple statut de SDF. Ne pas accepter de croire en ce que l'autre nous renvoie ».

### ÊTRE AVEC....

« C'est-à-dire, pour prendre un exemple vécu, reconnaître en cette femme habillée en sac poubelle, aux propos totalement incohérents et au rire fou, une personne appartenant à la même humanité que moi.

Plus facile à dire qu'à faire puisque cela nous renvoie forcément à notre propre image, à ce que l'on peut (mais ne voudrait pas) devenir. Cette image de l'humain que l'autre me renvoie peut être tellement intolérable que, spontanément, je peux l'exclure de mon humanité, ou plutôt de l'image de l'humanité que je veux garder telle que beaucoup d'entre nous la conçoivent.

C'est peut-être là que l'on réalise que l'homme n'est pas à l'aise avec la différence et que ses réactions pour se protéger peuvent être plus ou moins violentes.

Accepter de partager une même humanité, c'est arriver à accepter de modifier la perception que j'en avais et se trouver des points communs avec l'autre « différent ».

En effet, l'autre peut nous sembler tellement loin qu'il nous faut prendre le temps de trouver des points de rencontre avec lui. »

### (SE) RISQUER...

« Cela suppose une perpétuelle remise en cause et une prise de risque. Risquer d'aller vers cet autre que j'ai du mal à reconnaître, à regarder, à toucher.

Risquer de rester à côté et de souffrir, car il est bien là le prix à payer de cette relation authentique. »

Et Camille de conclure et nous avec elle : « Redonner la place à celui qui est à côté, c'est lui redonner ses droits, l'intégrer dans la société, mais c'est avant tout lui donner une place dans ma vie, lui donner cette préoccupation que j'ai de lui, d'alléger son fardeau de souffrance pour le reconnaître comme un humain à part entière. Je suis moi-même transformée par ce qu'il m'apporte, c'est-à-dire une vision de l'humanité élargie. »

L'accompagnement : l'affaire de spécialistes ou de tout un chacun ? ■

Monique ESCOFFIER



# LES BRIC À BRAC

→ En 2009, avec un chiffre d'affaires de 1.869 K€, les six BRIC À BRAC du FOYER, implantés dans le Rhône ont permis de financer 16 % des actions de l'association.

Ce sont, dans la même période, 600 bénévoles qui ont accueilli une clientèle toujours plus nombreuse, soit environ 100.000 personnes.

Pour Jean-Pierre FUES, co-responsable avec Xavier LEVRAT de l'activité des BRIC A BRAC, cette activité a 5 missions :

- Permettre aux catégories les plus démunies de se vêtir et de se meubler,
- Aider à la réinsertion des personnes en grande précarité par le biais des actions d'insertion,
- Procurer des ressources pour les actions à caractère très social du FOYER,
- Recycler des biens de consommation et participer au développement durable,
- Favoriser le lien social à l'échelle locale.

Depuis les débuts de l'association en 1950, les Lyonnais ont pris l'habitude de déposer des meubles, des couvertures, des chaussures, des vêtements, de la vaisselle et des objets très variés, propres et en



LE NOUVEAU BRIC À BRAC DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

bon état dans les deux centres de tri du FOYER, et, plus récemment, dans les recycleries. Pour des personnes qui ne disposent pas de moyens de transport pour emporter des objets volumineux aux Centres de Tri, le Service Collecte, Atelier d'Insertion du FOYER, peut se déplacer gratuitement à leur domicile.

Les articles donnés sont ensuite triés par du personnel en insertion pour être redistribués en priorité aux personnes en difficulté par l'intermédiaire des **vestiaires**. Le surplus est vendu dans les BRIC A BRAC où lors des **Journées d'Entraide** qui ont lieu chaque année au mois de novembre.

Cette année, cette grande brocante a eu lieu au Palais des Sports de Gerland les 6 et 7 novembre. Pas moins de 350 bénévoles se sont mobilisés pour une recette, en hausse de 12 %.

## DES BOUTIQUES SOLIDAIRES

« Dans nos BRIC À BRAC, vous trouverez de tout, et de belle qualité » nous confie Jean-Pierre Fues « En outre, les prix sont très intéressants. En effet, les produits mis en vente proviennent uniquement de dons.

*Vous serez accueillis par des vendeurs, tous bénévoles, qui vous conseilleront dans vos choix. Enfin, n'hésitez pas à venir nous voir très régulièrement, le turn-over des articles est important... de quoi ravir tout le monde ! »*

*Les articles les plus appréciés demeurent les vêtements, les chaussures et la maroquinerie qui représentent à eux seuls 50 % des ventes.*

*A Vaise, notre magasin, depuis sa rénovation et son extension en 2009, possède désormais un parking et une surface d'exposition et de vente de près de 3.000 m<sup>2</sup>. Un tel magasin permet de diversifier l'offre, tout en mobilisant une belle équipe dynamique (pas moins de 260 bénévoles pour ce seul BRIC À BRAC).*

*Nous avons également des magasins plus petits qui répondent aux besoins de proximité.*

*Une nouveauté, c'est l'ouverture en novembre, du dernier né des BRIC À BRAC, à Villefranche-sur-Saône. D'une surface de 1.000 m<sup>2</sup>, il attirera certainement un grand nombre de Caladois ! » ■*

Michel CATHELAND

### BRIC A BRAC BARABAN

130 BIS RUE BARABAN 69003 LYON  
TÉL. +33 (0)4 72 34 84 46  
**DU LUNDI AU SAMEDI** 14H30 À 17H30 / **BUS** 11 / 34 / 99.

### BRIC A BRAC CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLERON 69004 LYON  
TÉL. +33 (0)4 72 07 94 89  
**LUNDI, MERCREDI ET JEUDI** DE 14H30 À 17H30, **SAMEDI** DE 9H À 12H / **MÉTRO** HÉNON / **BUS** 13.

### BRIC A BRAC GUILLOTIÈRE

56 RUE SÉBASTIEN GRYPHE 69007 LYON  
TÉL. +33 (0)4 72 73 09 27  
**MARDI AU VENDREDI** DE 14H30 À 17H30  
**MÉTRO** GUILLOTIÈRE OU SAXE-GAMBETTA

### BRIC A BRAC OULLINS

6 RUE PIERRE SEMARD 69600 OULLINS  
TÉL. +33 (0)4 72 66 95 02  
**LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI** DE 14H30 À 17H30  
**SAMEDI** DE 9H À 12H / **BUS** 88/10/47/63.

### BRIC A BRAC VAISE

21 RUE BERJON 69009 LYON  
TÉL. +33 (0)4 78 47 13 47  
**LUNDI, MERCREDI, VENDREDI** DE 14H30 À 17H30 **SAMEDI** DE 9H À 12H / **MÉTRO** GARE DE VAISE.

### BRIC A BRAC VILLEFRANCHE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX - 69400 VILLEFRANCHE  
TÉL. +33 (0)4 63 60 05 38  
**MARDI ET JEUDI** DE 14H30 À 17H30  
**SAMEDI** DE 10H À 17H

## VIE DU FOYER

# « VIVRE ENSEMBLE »

## AU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

→ LE FOYER forme une communauté de Passagers, bénévoles et salariés d'origines et de confessions diverses. A ce titre, l'association a considéré qu'il était nécessaire de préciser les conditions d'un « bien vivre ensemble » en formalisant un texte élaboré par des membres de l'association et voté au Conseil d'Administration le 22 juin dernier. Ce texte du « vivre ensemble » s'applique à tous, passagers, bénévoles et salariés.



■ LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association laïque, de solidarité, créée en 1950 par un intellectuel catholique, professeur de Lettres de l'Enseignement Public : Gabriel Rosset. Son existence s'inscrit dans une riche histoire lyonnaise de solidarité avec les plus pauvres, où les courants chrétiens et humanistes ont joué un grand rôle.

■ Le caractère laïque de l'association signifie que, malgré son enracinement chrétien d'origine, celle-ci est totalement indépendante, ne dépend d'aucune autorité religieuse, et se veut accueillante à des personnes de convictions diverses. Aucun certificat de baptême n'est demandé à qui que ce soit, en quelque occasion que ce soit.

■ Depuis toujours, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI comprend, parmi ses bénévoles, ses salariés et les personnes dont il se rend solidaire, des hommes et des femmes qui appartiennent à des confessions religieuses ou à des convictions philosophiques ou politiques très différentes. Des chrétiens d'obédiences diverses s'y sont retrouvés et s'y retrouvent, ainsi que des juifs et des musulmans, et aussi des personnes ne se réclamant d'aucune foi religieuse. Le « vivre ensemble », dans un respect mutuel fait partie du projet initial et permanent du FOYER.

■ L'indépendance du FOYER à l'égard de toute autorité religieuse ne gomme pas les liens historiques, affectifs et spirituels particuliers qui unissent LE FOYER à l'Eglise Catholique de Lyon. Ainsi, l'archevêque de Lyon (ou son représentant) est membre de droit du Conseil d'Administration du FOYER. Le Centre Gabriel Rosset de la rue Père Chevrier à Lyon, immeuble construit par le fondateur, comporte un oratoire catholique, et le Centre de la Chardonnière à Francheville conserve une chapelle. Chaque soir du 24 décembre, la Nativité du Christ Jésus est tout spécialement célébrée par LE FOYER. Au cours de l'année, des célébrations religieuses peuvent être proposées aux chrétiens du FOYER qui le souhaitent.

■ Parmi les centaines de bénévoles et les milliers de donateurs actuels du FOYER, on distingue, en effet, une majorité de chrétiens catholiques. Cette spécificité n'empêche pas une réelle ouverture aux autres. Quand cela s'avère possible et correspond à une demande d'une partie significative de ses amis, LE FOYER ne refuse pas d'honorer telle ou telle grande fête religieuse musulmane ou autre. Chaque année, au moment de la Toussaint, un temps de recueillement de nature interreligieuse est organisé au cimetière de la Guillotière, là où sont inhumés d'anciens Passagers du FOYER.

■ LE FOYER d'aujourd'hui ne renie pas le nom que lui a donné son fondateur : « LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ». Cette référence à la Vierge Marie, figure de tendresse et de compassion, rejoint, en effet, la sensibilité ou la spiritualité de beaucoup au FOYER. Personnage particulièrement chéri des chrétiens catholiques, la Vierge Marie est également très respectée par les croyants musulmans. Elle constitue ainsi un visage favorable à la rencontre, au dialogue et à l'estime réciproque.

■ LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI n'exerce aucune sorte de prosélytisme à l'égard de qui que ce soit. Il attend de tous ceux qui participent à sa vie, à quelque titre que ce soit, la même attitude de respect à l'égard des convictions de chacun.

■ L'appartenance religieuse ou philosophique particulière de toute personne en lien avec LE FOYER est toujours la bienvenue quand elle contribue à plus de respect et à plus de générosité entre les gens. Toute utilisation de la religion à des fins de division ou de discrimination entre les personnes est, en revanche, clairement refusée.

■ A ses bénévoles, à ses salariés, comme à ses usagers les plus divers, LE FOYER demande de faire preuve de discrétion dans l'affirmation de leurs convictions religieuses ou phi-



losophiques, afin de ne pas mettre mal à l'aise les uns ou les autres. L'affichage ostentatoire des convictions de chacun n'est pas souhaité, en particulier en ce qui concerne les manières de s'habiller. De même qu'il est demandé aux religieuses et aux religieux chrétiens d'éviter de se présenter en habit religieux dans les différents bâtiments et les différentes activités du FOYER, de même est-il demandé à toute personne qui travaille, ou qui est accueillie dans LE FOYER, de ne pas porter de tenues vestimentaires qui créent de la séparation entre les humains.

■ LE FOYER ne méconnaît pas les interdits alimentaires qui font partie du vécu religieux d'un certain nombre de personnes. Aussi a-t-il le souci de proposer, dans les repas qu'il fournit, une variété suffisante d'aliments qui permette à chacun de se nourrir correctement. Mais LE FOYER ne saurait, pour autant, accepter que soient imposées à tous les règles alimentaires particulières des uns ou des autres. Chacun doit se respecter et s'accepter, avec des habitudes alimentaires diverses.

■ Les lieux de recueillement et de prière qui existent dans certains bâtiments du FOYER (oratoire du Centre Gabriel Rosset, chapelle de la Chardonnière), tout en étant destinés à l'exercice du culte chrétien, sont ouverts à toute personne désireuse de se recueillir personnellement. LE FOYER ne se sent pas appelé à ouvrir ou à aménager d'autres lieux qui seraient destinés à l'exercice d'autres cultes, sachant que chacun peut trouver ailleurs les espaces nécessaires à sa pratique religieuse particulière.

■ Le « VIVRE ENSEMBLE » dans le cadre du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI suppose que chacun soit capable de mettre du sien pour participer, le plus largement possible, aux initiatives qui favorisent la rencontre et l'amitié entre les gens. LE FOYER privilégie tout ce qui rassemble et se méfie de tout ce qui sépare. Il souhaite que cet état d'esprit soit celui de tous ceux et de toutes celles qui ont affaire avec lui d'une manière ou d'une autre. ■

LE FOYER NOTRE-DAME  
DES SANS-ABRI

## CES ROMS QUE DÉFEND L'EGLISE

Voici déjà une vingtaine d'années, depuis l'effondrement de l'empire soviétique et la fin de la dictature de Nicolae Ceaucescu en Roumanie, que **les Roms des Balkans font partie de notre paysage**. Quelque 15.000 à travers la France, **autour de 600 sur l'agglomération lyonnaise**. Ils sont très visibles puisque leur mode de survie économique les amène à se tenir aux carrefours des principaux axes de communication de nos villes, afin d'y exercer la mendicité et, parfois, des activités plus condamnables.

Ces Roms, venus la plupart du temps de Roumanie, parfois de l'ex-Yougoslavie ou de la Bulgarie, nous semblent bien étranges. Certes ils proviennent d'une partie de l'Europe, mais **ils portent toujours les traces de leur origine indienne**, quand bien même la migration de leurs ancêtres hors du sous-continent indien s'est produite il y a déjà plusieurs siècles. **Les bidonvilles qu'ils construisent au cœur de nos cités** afin de pouvoir se loger nous sont difficilement supportables, car ils donnent à nos agglomérations des aspects que l'on croyait réservés aux villes du Tiers-Monde. L'humanité se divisant fortement chez eux entre "Roms" (le mot signifie "homme" en langue romane) et "non-Roms", entrer en communication réelle avec eux ne s'avère pas facile. Ce qui est certain, c'est qu'ils **dérangent**, soit parce qu'ils peuvent parfois créer du trouble à l'ordre public (délinquance d'une partie d'entre eux), soit parce que leur pauvreté (en particulier les conditions dans lesquelles vivent leurs enfants), nous donne mauvaise conscience.

Quoiqu'il en soit, **nous ne devons jamais perdre de vue le fait que la plupart d'entre eux sont de vrais pauvres** (Il y a, aussi, parmi eux, des gens qui exploitent leurs propres frères). S'ils cherchent à vivre chez nous, même dans des conditions très misérables, c'est que la vie dans leur

pays de départ leur paraissait insupportable. Dans l'Europe des Balkans, les Roms sont à peu près huit millions, dont **trois millions dans la seule Roumanie**. Au sein de ces pays, en Roumanie tout spécialement, ils sont **victimes de très grandes discriminations**. Ayant la nationalité de pays qui sont maintenant membres de l'Union Européenne, **ils peuvent entrer librement en France et y rester trois mois successifs sans avoir à justifier d'une activité**. Et quand ils quittent, volontairement ou involontairement, notre territoire national, ils ont le droit d'y revenir aussitôt. **A partir de 2013, Roms de Roumanie et de Bulgarie auront le droit de s'installer en France sans restriction, comme les Belges ou les Anglais. [...]**

**L'Eglise**, à son plus haut niveau (**le pape Benoît XVI** lui-même, puis plusieurs évêques français), a été amenée à dire son désaccord sur la politique actuelle, rejoignant les critiques ou condamnations de diverses autorités ou instances européennes. Cela n'a pas toujours été compris. **La défense du pauvre n'est-elle pas au centre de l'enseignement évangélique ?** Une Eglise qui ne défendrait plus les pauvres, et notamment les immigrés, ne serait plus l'Eglise de Dieu. "Souviens-toi que ton père (Abraham) était un Araméen errant" dit le texte biblique.

La France, certes, ne saurait tout résoudre, toute seule, de la situation des Roms, mais elle ne doit pas l'aggraver. Des solutions seront trouvées uniquement si **se saisissent ensemble du dossier**, non seulement les instances de répression, justice et police, mais aussi les acteurs sociaux et diplomatiques. Quant à nous, nous avons à nous montrer le plus charitable possible à l'égard des Roms que nous rencontrons, notamment aux portes de nos églises. Ces dernières semaines, soixante-dix d'entre eux se sont installés sur un terrain à Pierre-Bénite. ■

Père Christian DELORME



© IMAGINE - Fotolia.com

## VIE DU FOYER

→ Dans le cadre des 60 ans du FOYER et la journée mondiale du refus de la misère, la messe télévisée du Jour du Seigneur s'est déroulée le dimanche 17 octobre 2010 à la chapelle du Centre d'Hébergement d'Insertion du FOYER La Chardonnière.

L'Arche a souhaité publier l'homélie de Monseigneur Thierry Brac de la Perrière, évêque auxiliaire de Lyon, qui fait suite à la lecture de l'Évangile de Luc, chapitre 18 verset 1 à 8 et de la première lecture.

## MESSE TÉLÉVISÉE AU FOYER



### JÉSUS AGIT PAR SON ESPRIT QUI NOUS REND FRÈRES

« Comme il va bien, cet évangile, pour la Journée mondiale du refus de la misère ! La veuve, dans l'Évangile comme dans toute la Bible, est le symbole même de la misère. Mais Jésus nous décrit la misère des misères. La misère des misères, c'est lorsqu'à la misère s'ajoute l'injustice. Combien de personnes, combien de peuples même, se retrouvent dans cette parabole de Jésus : quand le puissant reste sourd aux appels du faible, quand il y a une justice pour les riches et une justice pour les pauvres. Or, le face à face entre cette femme maltraitée et ce juge sans cœur tourne à l'avantage de la veuve. Pourquoi ? Elle a gagné, dit Jésus, parce qu'elle y a cru.

Alors, nous dit-il : « Est-ce que vous croyez que Dieu est plus injuste que cet homme ? Est-ce que vous avez encore la foi en la justice de Dieu ? Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus, qui crient vers lui jour et nuit ? » A la suite de toute la révélation biblique, Jésus nous invite à croire qu'il y a une justice, parce que Dieu juge avec justice, qu'il rabaisse les orgueilleux et élève les humbles. « Heureux vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous. Malheureux vous les riches, car vous avez ici votre consolation ». Mais

qu'est-ce que la justice du Royaume par rapport à la justice d'ici-bas ? Faut-il attendre d'être au ciel pour voir la justice se réaliser ? Non, c'est ici et maintenant déjà que Dieu veut établir sa justice. Jésus, le Fils de Dieu, est venu incarner dans notre monde la justice de Dieu. Il a ouvert les yeux des aveugles, relevé les blessés de la vie, libéré les hommes de leurs esclavages intérieurs, il a pardonné à la femme adultère et au bon larron, parce que la justice de Dieu c'est sa miséricorde.

Jésus est venu il y a 2000 ans. Mais il agit encore ici et maintenant. Il agit pour donner ou redonner à chacun sa dignité, car en lui nous sommes tous également des fils et filles de Dieu. Il vient supprimer tous les murs entre les hommes : le mur de l'argent, le mur de la peur de l'autre, le mur de la haine de l'autre. Par son Esprit, il nous donne une vraie liberté, la liberté des enfants de Dieu. Par son Esprit il nous rend frères, une fraternité qui prend sa source dans le Père, le créateur de tous les hommes, ceux qui croient en Dieu et ceux qui n'y croient pas. Jésus agit par son Eglise. Jusqu'à la fin des temps elle doit être le signe de la présence de Dieu aux hommes, de son amour qui remet debout et qui fait revivre. « Proclame la Parole, dit Paul à Timothée, interviens à temps et à contretemps,

dénonce le mal et encourage ». Les chrétiens se doivent d'être la bouche de Jésus, mais aussi ses mains pour établir dans ce monde la justice selon l'Évangile, et pour annoncer le monde nouveau, où s'accomplira pleinement le Royaume de justice.

Elle est à rechercher dès maintenant, la justice. Mais elle est au-delà de nos forces. Alors, s'il faut agir, il faut aussi prier. Prier sans relâche, dit Jésus, sans se décourager. Parce que prier, c'est désirer cette justice. Et c'est y croire. Ne plus prier, c'est ne plus espérer. Mais il est vrai que la force peut nous manquer, même pour prier. Dans la première lecture on voit Moïse, qui est victorieux tant qu'il a les bras levés. S'il baisse les bras c'est fichu. Alors, ses deux compagnons le soutiennent. Quand quelqu'un baisse les bras, il lui faut des compagnons pour le soutenir. C'est ça l'Eglise que veut le Christ. Chacun doit pouvoir compter sur la foi de tous, sur l'espérance de tous, sur l'amitié de tous.

Alors, mes amis, soyons ces bras qui soutiennent, soyons cette voix qui dénonce l'injustice à temps et à contretemps, soyons cette femme qui obtient l'impossible par la seule force de sa foi. » ■

Monseigneur Thierry BRAC  
DE LA PERRIÈRE

Références bibliques : Ex 17, 8-13; Ps 120; 2 Tm 3, 14-4,2; Lc 18, 1-8



# LES ARBRES DE LA SOLIDARITÉ

## LA 7<sup>ÈME</sup> CAMPAGNE EST LANCÉE

→ LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI entame sa septième campagne des Arbres de la Solidarité.

Cette opération de mécénat menée par le Comité des Amis présidé par Thierry de La Tour d'Artaise permet de soutenir efficacement l'action du FOYER.



Vous aussi, parrainez des Arbres :

■ **POURQUOI ?** C'est un geste solidaire envers les exclus de notre région et une démarche écologique.

■ **COMMENT ?** Entreprises, Collectivités et particuliers sont invités à parrainer un ou plusieurs Arbres de la Solidarité\* plantés dans des espaces publics et identifiés à leur nom.

■ **A QUOI ÇA SERT ?** A l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion de personnes sans abri.

■ **COMBIEN ?** Le prix unitaire est de 1.000 euros soumis ensuite à une importante défiscalisation, soit un coût réel de :

- 400 euros pour une entreprise\*\*
- 294,10 euros pour un particulier\*\*\*

\* Ces arbres, plantés dans des espaces publics, font partie du programme annuel de plantation des collectivités.

\*\* Pour les entreprises, réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don

\*\*\* Pour les particuliers, réduction d'impôt sur le revenu égale à 75% du montant du don, dans la limite de 510 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % (reste à charge 294,10 euros).

Cette opération est menée en partenariat avec la Ville de LYON, le CONSEIL GENERAL du Rhône, le GRAND LYON, et l'Association des Maires du Rhône.

### LISTE DES PARRAINS D'ARBRES POUR LA SAISON 2009 - 2010

- |                                    |                                |
|------------------------------------|--------------------------------|
| ALDES                              | LCL                            |
| ALISTER AVOCATS                    | LE NY ALAIN SAS                |
| ALLIADÉ HABITAT                    | LES AMIS DE SAINT QUINIS       |
| APICIL                             | LIONS CLUB LYON OUEST          |
| APRIL GROUP                        | LPA                            |
| ARCADES                            | LUDWIG WIATR                   |
| ARCHIGROUP                         | LYON IMMEUBLE VENDOME          |
| ARTHEIS DIFFUSION                  | LYON PLACE FINANCIERE          |
| ASL BELLECOMBE                     | MAISON VIVRE PLUS              |
| ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINT-LU  | MAISONS ARLOGIS                |
| ASSOCIATION PARCS ET JARDINS RA    | MARC PERELLO                   |
| ASTEN                              | MAZARS                         |
| AZ ELECTRONIC                      | MC PATRIMOINE                  |
| BANQUE DE VIZILLE                  | MEDEF LYON - RHONE             |
| BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS | MERIAL                         |
| BOIRON                             | MIROITERIE TARGE               |
| BOUCHERIE TROLLIET                 | MONDIAL-FRIGO                  |
| BOUWFONDS MARIIGNAN                | MOULIN TP                      |
| BTP RHONE                          | NORBERT DENTRESSANGLE          |
| BTP SANTE AU TRAVAIL               | OLYMPIQUE LYONNAIS             |
| BUTY SERVICES                      | OPAC DU RHONE                  |
| CAISSE DES DEPOTS                  | OPAL                           |
| CAPSTAN RHONE-ALPES                | ORDRE NATIONAL DES MEDECINS    |
| CASINO LE LYON VERT                | OSEO                           |
| CEGID                              | PARALU                         |
| CERISE ET POTIRON                  | PARE ET CIE                    |
| CHARBONNEL                         | PBM                            |
| CIC LYONNAISE DE BANQUE            | PIERRE NALLET CONSEIL          |
| CIRIL SAS                          | PLASTIQUES INDUSTRIES          |
| CLASQUIN                           | PREZIOSO TECHNICOLOR           |
| COATEX SAS                         | PROCVIS RHONE                  |
| COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE       | REGIE FAVRE DE FOS             |
| COMPTA GESTION ORGANISATION        | REGIE SAINT LOUIS              |
| COMPTOIR GENERAL D'EMBALLAGE-      | RESIDENCES PRESTIGE            |
| CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE        | RODIER SAS                     |
| DES EXPERTS COMPTABLES RA          | ROIRET SERVICES                |
| CORPOFINA                          | ROTARY CLUB DE LYON            |
| COTONNIERE LYONNAISE               | SADE C.G.T.H.                  |
| COXINELIS                          | SAFEGE                         |
| CPS                                | SANOPI PASTEUR                 |
| CPS TECHNOLOGIES                   | SBTM OLLIER                    |
| CRCI Rhône Alpes                   | SECTORIEL SA                   |
| CREDIT AGRICOLE CENTRE EST         | SEPCOFI                        |
| DELOITTE                           | SERF DECINES                   |
| DOMINO ASSIST'M                    | SERFIM                         |
| DOMINO GESTION                     | SIER CONSTRUCTEUR              |
| DUFAUD ASSURANCES                  | SLR ENVIRONNEMENT              |
| EDF                                | SOCIETE GENERALE               |
| EGIS RAIL                          | SOFRAGEC                       |
| EIFFAGE CONSTRUCTION               | SOGEDESCA                      |
| EIGJ - ALISTER                     | SOGELYM DEVELOPPEMENT          |
| ELECTRICFIL                        | SOGELYM STEINER                |
| ENTREPRISE PITANCE                 | SOROVIM                        |
| ETUDE NOTARIALE ROLUX ET ASS.      | SOTELY                         |
| EUREXPO LYON                       | SPIE BATIGNOLLES PETAVIT       |
| EVOLEM                             | SPIE BATIGNOLLES SUD-EST       |
| EVOLUTION AUTOS KIA - MITSUBISHI   | SPIE SUD-EST                   |
| FELIX FAURE AUTOMOBILES            | SUD GROUPE                     |
| FONDATION DU BTP                   | SVU - VILLEURBANNE             |
| FONDATION GROUPE SEB               | TFC RHONE-ALPES                |
| FONTANEL                           | TNT EXPRESS                    |
| GFC CONSTRUCTION                   | TOTAL RAFFINERIE DE FEYZIN     |
| GRANDLYON HABITAT                  | TOUPARGEL                      |
| GENEVIEVE ET OLIVIER               | TROIS G                        |
| GREEN STYLE                        | UNION PLASTIC                  |
| GROUPE ALLIADÉ                     | U T E I PROMOTEUR CONSTRUCTEUR |
| GROUPE GABIS                       | VALENTIN ET CORALIE            |
| GROUPE JURIS LYON 9 EME            | VELAN SAS                      |
| GROUPE MG                          | VENDOME PIERRE                 |
| GROUPE SIPAREX                     | VEOLIA PROPETE RHIN RHONE      |
| GROUPE SLCI                        | VOXOA ECONOMISTES CONSEILS     |
| GSM CONSULTING                     | WESTAFRANCE                    |
| GSM INGENIERIE - GEO               | XENTRUST                       |
| HUTTOPIA                           | ZOLPAN                         |
| IMPRIMERIE DES MONTS DU LYONNAIS   | AINSI QUE LES COLLECTIVITES ET |
| IMPRIMERIE FOUQUET SIMONET         | LES DONATEURS ANONYMES         |
| INELUM CONSULTING                  |                                |
| INITIAL BTP                        |                                |
| INTER-ETANCHEITE                   |                                |
| IUT - GEA - VILLEURBANNE           |                                |
| JACQUET METALS                     |                                |
| KATENE                             |                                |
| LA POSTE                           |                                |
| LA VIE CLAIRE                      |                                |
| LABRUYERE EBERLE                   |                                |
| LAMY ET ASSOCIES                   |                                |
| L'AUXILIAIRE                       |                                |



### « SERVIR » LE FOYER

LE LIONS CLUB LYON LAFAYETTE a tenu sa réunion statutaire du 13 octobre au sein du FOYER.

Il a souhaité participer concrètement au soulagement de la misère en offrant au Pôle Santé un lot important de matériel médical (appareil à tension, compresses, bandes, etc).

Au cours du repas choisi au self, les actions du FOYER ont été présentées et Michel Paillard a répondu aux questions : échanges chaleureux et annonce par Nicole Balland, la présidente, d'une collecte de 1000 couvertures, organisée par le Club début décembre, destinées au FOYER pour faire face à la période hivernale !

« Nous Servons » est la devise du Lions Club. Elle trouve dans ce geste une juste illustration.

LE FOYER remercie LE LIONS CLUB LYON LAFAYETTE pour son soutien particulièrement généreux envers les Passagers qu'il accueille. ■

Marie-Colette COUDRY

### PARTENAIRES DE L'OPÉRATION DES ARBRES DE LA SOLIDARITÉ



# LA VILLE DE LYON A L'ÉPOQUE DE GABRIEL ROSSET

## 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : DÉMOGRAPHIE, SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE DE LYON AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

→ À l'occasion du Colloque sur Gabriel ROSSET qui s'est tenu le 26 Mai 2010 à la Bibliothèque Municipale de Lyon Part-Dieu, le père Jean Comby professeur émérite d'histoire de l'Église et de missiologie à la faculté de théologie de l'Université catholique de Lyon, a retracé l'histoire de Lyon au XX<sup>e</sup> siècle ou tout au moins les trois premiers quarts du siècle.

L'Arche publie dans ce numéro, la première partie de son exposé, intitulée « Démographie, société et économie de Lyon au XX<sup>e</sup> siècle ».

**J**e ne connais pas assez la biographie de Gabriel Rosset dans le détail pour présenter tous ses liens avec la ville que ce soit dans son enseignement ou dans sa fondation du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Je vous invite à faire ce lien par vous-même.

Je me réfère particulièrement à deux ouvrages récents : l'Histoire de Lyon des origines à nos jours, publiée sous la direction de André Pelletier, Jacques Rossiaud, Françoise Bayard, Pierre Cayez avec de multiples auteurs (Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire Lyon 2007-deuxième édition revue et complétée de l'ouvrage paru en 1989) et l'ouvrage collectif Lyon l'humaniste coordonné par Claude Royon (éditions Autrement, Paris 2004).

Je propose trois parties ou trois thèmes (NDLR : les deux derniers thèmes seront publiés dans les prochains numéros de L'ARCHE) que je traiterai chacune d'une manière continue du début à la fin du siècle. A chaque auditeur de faire les passerelles entre les différents secteurs et de synchroniser les événements avec les étapes de la vie de Gabriel Rosset.

*Après avoir présenté la démographie et l'économie lyonnaises en toile de fond, je décrirai les deux dimensions de la vie lyonnaise, le radicalisme politique et les différentes facettes du catholicisme.*

### LA DÉMOGRAPHIE

Le recensement de 1906 donne le chiffre fiable de 455.737 lyonnais. La population a pratiquement doublé depuis 1851. On estime falsifié le recensement de 1931 qui donne 579.700 habitants. Le chiffre réel se situerait entre 446.000 et 458.000 en 1936, ce qui indiquerait une stagnation de la population lyonnaise entre 1906 et 1936. En plus des conséquences de la guerre de 14-18 (10.648 morts), la population a baissé dans la presqu'île, la Croix-Rousse, Vaise, tandis que la population de la rive gauche du Rhône qui a beaucoup augmenté dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, connaît un ralentissement au début du XX<sup>e</sup>. En revanche, la population des communes de banlieue a beaucoup progressé, particulièrement celle de Villeurbanne qui a doublé entre 1911 et 1931, mais aussi Vénissieux, Saint Fons, Bron, Vaulx en Velin, Oullins, Caluire.

La population ouvrière diminue dans les limites de la ville proprement dite tandis qu'elle augmente dans les banlieues : entre 65 et 75% en 1914 à Villeurbanne, Saint-Fons, Oullins... Cette population ouvrière, ce prolétariat naissant, vient des départements limitrophes (Isère...) et de l'immigration étrangère. Vénissieux a 6% d'étrangers en 1911 et 43,9 % en 1931 ; il y en a 48 % à Vaulx en Velin, 54 % à Décines : ce sont d'abord les Espagnols et les Italiens, puis les Maghrébins, les Arméniens, les Russes ; mais seulement 16,7 % à Villeurbanne. Les classes moyennes sont majoritaires dans la population de la ville de Lyon.

Le problème du logement populaire est aigu. On construit des immeubles bourgeois sur la rive gauche dans le nouveau quartier des Brotteaux dont beaucoup de terrains appartiennent aux Hospices Civils de Lyon mais on édifie à La Guillotière des logements sommaires qui peuvent devenir des taudis. Au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, des grands bourgeois philanthropes, Aynard, Gillet, Mangini... ont fondé une Société des logements économiques du Rhône. Ils édifient avant la guerre de 14 et dans l'entre deux guerres 175 immeubles comportant 2061 logements à la Guillotière, Oullins, Vaise. En 1920 est créé l'office lyonnais des HBM (Habitations à Bon Marché) en lien avec la ville. En 1930, 4 313 logements avaient été construits, les principaux dans le nouveau quartier des Etats-Unis sous l'impulsion d'Edouard Herriot et de son architecte patenté, Tony Garnier. A Villeurbanne, ce sont les gratte-ciel dans les années 30 et des lotissements.

La crise du logement se poursuit dans l'après-guerre. La guerre a entraîné quelques destructions et l'absence de constructions nouvelles. En même temps, c'est l'arrivée de nouveaux immigrants du Maghreb avec les bidonvilles comme ceux de Villeurbanne (Azouz Begag, *Le gone du Chaâba*) et de Vaulx en Velin. Ce sont aussi les rapatriés d'Algérie des années 60 dont beaucoup sont logés dans le nouveau quartier de la Duchère, un des éléments de la politique immobilière des ZUP : Vénissieux, Rilleux, Vaulx en Velin.

L'action de Gabriel Rosset qui commence en 1950 se situe dans ce contexte.

Au terme d'un certain nombre des déplacements des limites départementales vers l'Est (Isère et Ain), est instituée le 1<sup>er</sup> janvier 1969 la Communauté urbaine de Lyon, la Courly qu'on appelle maintenant Le Grand Lyon : 57 communes avec 1.075.927 habitants en 1969, et



1.300.000 aujourd'hui. La population de la ville proprement dite oscille aujourd'hui autour de 450.000 habitants.

### LA VIE ÉCONOMIQUE

Après la crise de la fin du XIXe siècle, les années 1900-1930 furent une période de prospérité pour Lyon (et ailleurs), suivie de la crise générale de 1930. L'évolution de l'activité économique lyonnaise voit la fin de l'Ancienne Fabrique : négoce et travail de la soie sur des métiers manuels et la naissance de la grande industrie. Le tissage urbain disparaît peu à peu pour se maintenir dans les campagnes. C'est à la fois la mécanisation du travail des textiles et le travail de nouveaux textiles, la schappe (déchets de soie), les textiles artificiels (viscose, rayonne). Se développent beaucoup d'autres industries, la chimie, en lien avec le textile (société des usines du Rhône, Lumière, Progil (Gillet), la métallurgie avec, entre autres, la construction automobile (Rochet-Schneider, Audibert et Lavirotte, Berliet). La guerre de 14-18 favorise le développement industriel.

Les effectifs industriels croissent jusque dans les années 60 où ils constituent 50 % des actifs : 236.000 personnes sur 477.000. La tendance s'inverse ensuite. Beaucoup de quartiers se « désindustrialisent » rapidement : Vaise, la Croix Rousse, Villeurbanne... Même quand se maintient une activité industrielle, Lyon et sa région perdent le pouvoir de décision : fusions, achat par des firmes étrangères. Près de 200 sièges sociaux quittent Lyon de 1946 à 1970 : Paris a 82% des sièges de sociétés faisant plus de 5 millions de chiffre d'affaire, Lyon seulement 3%. De nombreux regroupements s'opèrent dans la construction automobile (camions), Berliet, RVI, Renault Trucks... dans l'industrie chimique et le matériel électrique. Depuis 1960, c'est le développement des activités tertiaires et des équipements collectifs : la Part-Dieu, le métro, etc.

*A suivre ...*

Jean COMBY

NOTE : VOUS POUVEZ RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DE CE COLLOQUE SUR INTERNET : [HTTP://PHP.BM-LYON.FR/VIDEO\\_CONF/DETAIL.PHP?ID=452](http://php.bm-lyon.fr/video_conf/detail.php?id=452)



CHRONIQUE D'UN LECTEUR :

## JACQUES DONZELOT LA VILLE À TROIS VITESSES

PARIS, ÉDITION DE LA VILLETTE, 2009, 111 PAGES

L'auteur, Jacques Donzelot, est un sociologue qui veut étudier l'évolution de la question sociale, telle qu'elle se pose dans les villes depuis les années quatre-vingt où sont apparues les violences urbaines. Il s'attache au phénomène de la séparation entre les habitants (d'un côté le centre ville, plus loin la périphérie, enfin les cités sociales) et pose alors la question d'une nouvelle politique urbaine.

Les trois textes qui constituent cet ouvrage décrivent le changement de nature de la question sociale et les tentatives de changement des politiques urbaines. Ils s'intitulent respectivement :

- 1) La nouvelle question urbaine
- 2) La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, « gentrification »\*
- 3) Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine (chapitre écrit avec Renaud Epstein).

Les notes, regroupées à la fin du livre, comportent de nombreuses références très utiles pour connaître différents aspects de la question sociale dans les villes.

Le dernier chapitre sur la participation qui décrit la manière dont cinq villes associent plus ou moins les habitants aux projets d'évolution donne des exemples très utiles.

A la lecture de cet ouvrage, on comprend mieux comment se pose aujourd'hui la question sociale. C'est un livre très instructif. ■

Jean Louis ROCHER

GENTRIFICATION : C'EST LE PROCESSUS PAR LEQUEL LE PROFIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES HABITANTS D'UN QUARTIER SE TRANSFORME AU PROFIT EXCLUSIF D'UNE COUCHE SOCIALE SUPÉRIEURE.



## FRANÇOIS ASENSIO CARNET DE VOYAGE (CD)

C'est avec joie que je vous présente, ce 2ème CD réalisé avec mon fils Frédéric que nous avons intitulé : « Carnet De Voyages ».

L'expérience de la vie m'a permis de comprendre l'exigence de Paix dans le monde mais aussi intérieure (Vienne, Vienne la Colombe).

Au cours de rencontres, de pèlerinages, de visitations auprès de différents Peuples de la terre, j'ai essayé de partager la Gloire de Dieu (Gloria) avec les Italiens ; j'ai interrogé Dieu (Yarabi) sur la situation en Israël et en Palestine ; j'ai chanté la Pâques de mon enfance en Afrique du Nord où je suis né (La Mona) avec également une pensée pour les Touaregs de Tamanrasset.

J'ai prié Notre Dame de (Fatima) avec le peuple portugais exemplaire dans la pratique de la Foi. J'ai aussi souhaité rendre un hommage à ma maman âgée de 91 ans avec la langue de son origine : l'espagnol (Madrécita). J'ai toujours essayé en famille de (Trouver dans ma vie sa présence) dans les fondations du (Mariage), même dans les épreuves et les difficultés (Viens prier le Seigneur) car (Il y a toujours quelque part) un chemin qui conduit à l'Amour. C'est cette ESPÉRANCE que je souhaite vous faire partager. Bonne écoute, en souhaitant que ça vous plaira ! ■

François ASENSIO

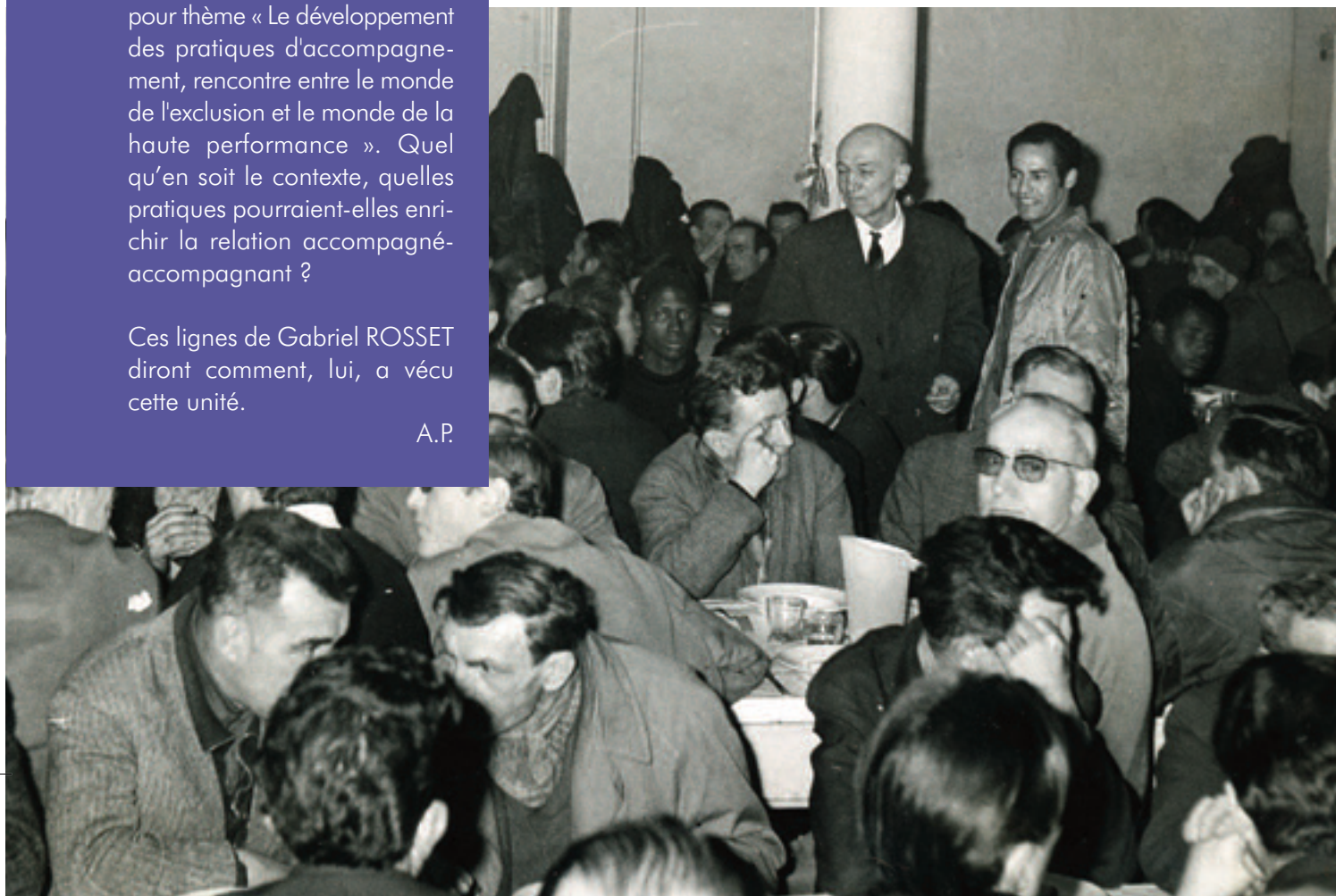
NDLR : POUR TOUS LES CD VENDUS (15€) PAR LE BIAIS DU FOYER 5 EUROS SERONT REVERSÉS POUR L'ANIMATION À LA CHARDONNIÈRE

## VIVRE AU MILIEU DES PAUVRES

→ Le colloque d'octobre dernier, organisé par LE FOYER avait pour thème « Le développement des pratiques d'accompagnement, rencontre entre le monde de l'exclusion et le monde de la haute performance ». Quel qu'en soit le contexte, quelles pratiques pourraient-elles enrichir la relation accompagné-accompagnant ?

Ces lignes de Gabriel ROSSET diront comment, lui, a vécu cette unité.

A.P.



Quand nous nous trouvons parmi les pauvres dont la faiblesse physiologique et morale est encore aggravée par la maladie qui les mine et l'âge qui pèse sur leurs épaules, ce qui compte ce n'est pas ce que nous faisons pour eux, mais c'est d'être au milieu d'eux, de partager leur vie, et cela en supportant de leur part quelque incommodité. Si nous ne pouvons guère espérer les transformer nous pouvons du moins nous transformer nous-mêmes, et suivre, ô de très loin, à petits pas, cet homme bon et ce géant de la charité que fut saint Vincent de Paul.

Le service des pauvres, au FOYER ou ailleurs, c'est avant tout un contact, une présence et avec elle une pensée vécue et vivante de **l'unité et de la fraternité**

**humaine.** Même si nous avons l'impression d'être désarmés, impuissants devant la misère, il est important de vivre au milieu des pauvres et ainsi de penser davantage à eux.

D'abord parce qu'ils nous font sortir de notre égoïsme. Que de fois nous les avons vus d'un geste qui leur paraissait tout naturel, donner le peu qui leur restait avec une spontanéité, une générosité, un oubli de soi total. Certains font preuve, dans des circonstances très difficiles, d'une douceur, d'une résignation, d'un abandon et pour tout dire, d'une charité auprès de laquelle nos entreprises et nos discours, sur ce thème, font pâle figure.

Mais surtout, si en venant au milieu des pauvres, si nous avons dans l'âme un peu d'espérance et

de foi, comment ne serions-nous pas assurés qu'à tous leurs maux il y a un remède, une guérison ; et que ce remède et cette guérison, c'est quelqu'un, quelqu'un qui habite en nous, telle est notre foi, quelqu'un donc que nous apportons aux malheureux sans abri, en venant tout simplement partager leur soirée et veiller sur leur nuit de repos.

Ainsi, dans cette auberge de la dernière chance placée sous la garde de Notre-Dame des Sans-Abri, pour certains d'entre eux et d'entre nous et nous l'espérons pour beaucoup, commencera petitement mais sûrement une vie meilleure. ■

Gabriel ROSSET



## → LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne :  
15 € / jour
- Héberger une personne :  
30 € / jour
- Insérer un jeune :  
45 € / jour
- Offrir 30 repas :  
60 €



Auberge des Familles – Photo Fabrice JANNIER

# AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

## → GRÂCE À VOS DONNS

Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

### Nouveau : Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

### Votre réduction fiscale :

#### ■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 510 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

#### ■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

## → Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet : www.fnds.org

## → EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

**Le Pôle Bénévoles** vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact mail :  
benevolat.fnds@wanadoo.fr  
Tél. 04 72 76 73 53  
ou 04 72 76 73 85  
Site internet : www.fnds.org



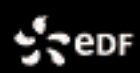
FÊTE DES LUMIÈRES

LYON - 8 > 11 DÉCEMBRE 2010

LE 8 DECEMBRE SOUTENEZ LE FOYER AVEC LES LUMIGNONS DU COEUR RENDEZ-VOUS À PARTIR DE 18H PLACE ANTONIN PONCET (LYON 2EME)



Magnan



www.fetedeslumieres.lyon.fr

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Année de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél. Bureau : \_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_

- Je souhaite aider financièrement LE FOYER :  
- ci-joint chèque de \_\_\_\_\_ euros
- Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante : \_\_\_\_\_
- Je souhaite m'abonner ou me réabonner (10 € pour 4 numéros).
- Je souhaite recevoir une information sur les legs, donations, et assurances-vie au profit du FOYER

Prélèvement mensuel

Joindre un RIB N° national d'émetteur: 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec LE FOYER.

Mensualité à prélever

20 €  40 €  60 € Autre .....€

Ma banque

Nom de ma Banque : .....

N°.....Rue .....

Code Postal.....Ville .....

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 510 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

IL EST DESORMAIS POSSIBLE DE FAIRE UN DON EN LIGNE, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS EN DATE DU 6 JANVIER 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION, DE MODIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES QUI VOUS CONCERNENT.